

VÉRITÉ

des Peuples

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités

**Suite au COVID-19,
les prix sur le
marché ont flambé :**

**Les autorités
préviennent
les commer-
çants véreux**

Page 2

Togo / Covid-19 :



**Faure
Gnassingbé
s'est
adressé
à la nation**

Page 4

**Le milliardaire chinois
Jack Ma offre au Togo
un important lot de
matériels médicaux**

P.3



Le gouvernement corse les mesures

P.4

Climat des affaires au Togo:



Mme Sandra Johnson, ministre délégué
auprès de la Présidence de la République,
chargé du Climat des Affaires

**Les réformes
consacrent
une réduction
consistante
des taxes et
impôts**

Page 2

Contestations des résultats du scrutin du 22 février :

**Les agitateurs
de la "dyna-
mique Kpodzro"
ont disparu
des radars**

Page 5

**COMMUNIQUÉ DU
CONAPP RELATIF A
LA LUTTE CONTRE
LE COVID-19**

Page 6

Climat des affaires au Togo:

Les réformes consacrent une réduction consistante des taxes et impôts

Depuis quelques années, le Togo s'est engagé dans un vaste chantier de réformes économiques sous les auspices de Faure Gnassingbé.

C'est dans la même lignée que, pour alléger la tâche des entreprises et des opérateurs économiques face au poids fiscal, le nouveau code des impôts,



Mme Sandra Ablamba-Johnson

adopté par le gouvernement togolais en novembre 2018, a consacré la réduction du nombre d'impôts. Il est à noter qu'une

dizaine d'impôts et taxes ont été supprimés.

Au nombre de ceux-ci on trouve : la taxe sur les salaires, la taxe complémentaire sur les salaires, la taxe sur les véhicules de société, la taxe complémentaire, l'impôt sur le revenu, la taxe professionnelle, la surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties, et la Taxe

Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons.

La mesure est déjà mise en œuvre par l'office togolais des recettes (OTR).

Ces réformes sont faites pour contribuer à l'amélioration du climat des affaires en offrant un cadre attractif aux investisseurs.

La Rédaction

Suite au COVID19, les prix sur le marché ont flambé :

Les autorités préviennent les commerçants véreux

Le coronavirus a conduit les commerçants véreux à faire des spéculations sur le marché. Les produits de première nécessité ont flambé exagérément. Face à cette surenchère, le gouvernement n'a pas tardé à sortir un communiqué pour rappeler les indélégats à l'ordre.

Le gouvernement dit constater, qu'en cette période de la pandémie du coronavirus (COVID-19), certains opérateurs économiques se livrent à la spéculation sur les prix des produits de première nécessité ou refusent parfois de vendre certains articles. Il s'agit des produits comme le lait, le riz, la farine de blé, les huiles végétales, les concentrés de tomates, le sucre, savon de ménage, les pâtes alimentaires, le gel hydro alcoolique, les masques et gants de protection.

Le gouvernement rappelle que selon les



Selom Komi Klassou, Chef du Gouvernement

dispositions qui régissent le secteur, ces pratiques, créent des pénuries artificielles sur les marchés. Par ailleurs, le Gouvernement rappelle aux détenteurs

des supermarchés, superettes, boutiques et officines le respect des mesures barrières, notamment la distance sécuritaire, le lavage des mains, la limitation du nombre de clients et le contrôle de température à l'entrée.

Le Gouvernement en appelle à la conscience de tous pour le respect strict de ces dispositions, en ces

périodes difficiles et informe les opérateurs économiques que des contrôles inopinés des inspecteurs de commerce, des agents de santé et des forces de l'ordre seront menés sur l'ensemble du territoire.

Tout contrevenant sera sévèrement puni conformément aux lois en vigueur.

La Rédaction

COVID-19
CORONAVIRUS BISTASE 2019

TOUS UNIS CONTRE LE COVID-19

RESTE EN VIE! RESPECTE LES MESURES EN VIGUEUR

SE LAVÉ LES MAINS AVEC DU SAVON

TOUSSER OU ÉTERNUER DANS SON COUDE

UTILISER UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE ET LE JETER

SALUER SANS SE SERRER LA MAINS

JE VOUS AIME TOUS

EBEH KODJO FABRICE, PHD
Directeur Exécutif ANCE-Togo

Lutte contre le Covid-19 :

Le milliardaire chinois Jack Ma offre au Togo un important lot de matériels médicaux

Tous les pays du monde font face à une pandémie irréductible qui paralyse tous les secteurs étatiques. Les pays africains sont également atteints. Nul n'est censé ignorer la frilosité du système sanitaire en Afrique. Cette assertion paraît trouver sa réponse dans le fait que nombreuses sont les populations qui peinent à se faire soigner convenablement. Ajouter à cette pandémie qui met à terre les pays mêmes les plus nantis, il va sans dire que la riposte par tous les moyens semble être



Jack Ma, le donateur...

nécessaire.

Les bonnes volontés n'ont pas tardé à réagir pour prêter main forte à Afrique. Au Togo particulièrement où l'on a enregistré à ce jour 24 cas

confirmés, les aides n'ont pas cessé d'affluer.

Jack Ma, un milliardaire, homme d'affaire Chinois de son état, reconnu des Togolais pour avoir plusieurs fois été en contact avec la



...du lot de matériels médicaux débarqués à l'aéroport G.E. de Lomé

jeunesse pour l'initier à l'esprit entrepreneurial, est venu à la rescousse du Togo.

Face à ce mal qui sévit dans le monde, ce milliardaire avait précisé que le monde ne peut pas supporter les conséquences désastreuses d'une épidémie de Covid-19 en Afrique.

Il avait donné cette version le 16 mars dernier en promettant que sa fondation ainsi que celle d'Alibaba, son entreprise d'e-commerce soutiendraient les efforts des systèmes de santé des pays du continent. Quelques jours après cette déclaration, Jack Ma a joint l'acte à la parole.

En effet mardi dernier, le Togo a reçu un important lot de matériels venant d'un vol cargo d'Ethiopian Airlines qui est arrivé à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé. Les informations précisent que ce cargo de Ethiopian Airlines est chargé de produits pharmaceutiques et de protection contre la pandémie du CORONAVIRUS.

L'objectif que vise une telle offre est de venir en aide à toutes les dispositions qui sont

prises par le gouvernement togolais dans la lutte contre ce virus mortel. Ce matériel vient en appui au personnel soignant afin que celui-ci puisse lutter pour éviter la propagation de cette maladie.

Ce matériel est composé de 20 000 kits de diagnostics, 100 000 masques, et 1000 combinaisons protectrices pour chacun des 54 pays africains. Ce lot atterri à Lomé est venu d'Addis-Abeba et sur initiative du Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed qui supervise la logistique et la redistribution du matériel à travers l'Afrique.

Si le Togo figure également parmi les premiers pays bénéficiaires de cet important matériel, c'est grâce à l'implication du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé avec les instructions données à l'ambassade du Togo en Éthiopie pour manifester un intérêt particulier afin que cette offre puisse rapidement arriver au Togo. Avec ce lot de matériel, le Togo compte parer au plus pressé à la pénurie pour lutter efficacement contre cette épidémie.

ANTAROU

VERACITE

Le mal est là !

Que faire pour endiguer ce mal du siècle, ce fléau, cette pandémie de Coronavirus qui grimpe à un degré exponentiel ? Les recherches pour trouver un remède continuent au moment où le mal monte crescendo. Oui, le mal qui ronge la planète terre est bien là au Togo.

Le Coronavirus n'épargne personne. Presque tous les pays du monde sont touchés même si certains n'ont pas jusqu'à ce jour enregistré des décès dus à ce mal.

Il n'est pas question de remettre en cause ou des réserves sur l'existence de cette maladie. Tous dans l'arène pour la sensibilisation ! Une mobilisation de toutes les forces vives de la nation est nécessaire. Le numéro 1 Togolais est fortement engagé dans la lutte contre ce fléau. Il multiplie des contacts et préside le comité de crise face à cette pandémie.

Certes, les informations font état de ce que la chloroquine

est en train d'être essayée pour convaincre durablement ce mal. Mais les spécialistes sont toujours à l'étape de test. Le monde devrait encore prendre son mal en patience.

A présent où aucun vaccin officiel n'est encore formellement trouvé, la seule arme contre le virus du COVID 19 reste la prévention. Tous les Togolais doivent prendre au sérieux cette maladie mais ne pas céder à la panique. Nous avons tous l'obligation de nous approprier des consignes qui ont été édictées par les autorités compétentes.

Le gouvernement devrait également aller à plus de mesures contraignantes. Le Togolais a du mal à joindre les deux bouts. C'est ce qui justifie que le gouvernement n'est encore pas amené à fermer les marchés par exemple.

Mais lorsque les cas augmentent de jour en jour, il serait plus judicieux d'en arriver là au nom de la préservation de la personne humaine.

Vérité des Peuples

En raison des cas au COVID 19 :

Faure Gnassingbé s'est adressé à la nation

Le Coronavirus a pris des proportions vertigineuses à travers le monde avec des décès innombrables. Le Togo qui a enregistré un cas depuis le 6 mars dernier continue de corser les mesures pour la prévention. Cette pandémie qui n'épargne aucun pays ne laisse pas indifférentes les autorités au Togo. Et pour cause, aujourd'hui, le Togo a enregistré une vingtaine de cas.

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, pour montrer son attachement au peuple togolais en ces moments douloureux, est sorti de son silence pour s'exprimer solennellement. Le président Faure Gnassingbé s'est donc adressé à la nation depuis sa page facebook.

Voici en intégralité le message du Président de la République

" Chers concitoyens, mes chers compatriotes, Le monde est actuellement confronté à la pandémie du Coronavirus, et notre pays le Togo n'en est pas épargné. Le



Faure Gnassingbé

Gouvernement a recensé, à ce jour, 16 cas testés positifs au Covid-19. Un bilan trop élevé vu les mesures que nous avons prises dès le premier cas confirmé, il y a quelques semaines, pour limiter la propagation. Afin de freiner l'introduction et d'endiguer la

propagation de ce virus mortel, j'appelle au respect strict des mesures édictées par le gouvernement sur toute l'étendue du territoire national. J'implore également notre sens commun du civisme et de

responsabilité en adoptant les gestes barrières tels que imposés par l'OMS :

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec du gel hydroalcoolique,
- éviter les contacts physiques,
- tousser dans le coude,
- en cas de besoin d'assistance ou d'informations crédibles appeler le 111.

Pour une meilleure intervention des services de santé et une prise en charge optimale des victimes, j'ai sollicité la

disponibilité permanente du personnel médical à qui je rends un hommage mérité pour l'engagement, le sens du sacrifice et du patriotisme aux côtés de nos frères et sœurs malades.

Je vous exhorte encore une fois à respecter scrupuleusement les mesures prises par le Gouvernement. Nous restons fermement engagés à mobiliser tous nos moyens pour venir à bout de ce terrible mal. "

**ALASSANI
ANTAROU**

Pandémie du coronavirus :

Le gouvernement corse les mesures

Le CORONAVIRUS a pris des proportions inquiétantes à travers le monde. Tous les pays du monde prennent des mesures. Selon les dernières informations, 24 cas confirmés, sont enregistrés au Togo.

Face à cette menace qui s'en va chaque jour grandissante, le gouvernement a pris des mesures complémentaires afin de limiter la propagation du virus. La Fermeture des établissements scolaires et universitaires, la fermeture des frontières terrestres, le bouclage de certaines villes, font partie de ces mesures prises vendredi 20 mars 2020.

La fermeture pour deux semaines, à compter de ce vendredi 20 mars 2020 à minuit de toutes les frontières terrestres de notre pays aux passagers. Cette mesure ne s'applique pas à la circulation des marchandises.

Le bouclage de certaines villes notamment



Le Conseil des ministres avec en tête le Président Faure Gnassingbé

Lomé, Tsévié, Kpalimé et Sokodé, à partir de samedi 21 mars 2020 à 06 heures, avec les contrôles stricts aux entrées à hauteur de Tsévié sur la route nationale N°1 ; du péage d'Aného sur la route nationale N°2 et d'Amoussou-Copé sur la route nationale N°5.

L'interdiction jusqu'à nouvel ordre de la fréquentation par toute personne de la plage tout le long du littoral. La fermeture pour un mois, des lieux de culte, des églises et des mosquées, à compter de samedi 21 mars 2020 à 6h. La fermeture immé-

diante de tous les établissements scolaires publics, privés et confessionnels, primaires, secondaires et universitaires pour une période de trois (03) semaines. Les funérailles et les enterrements ne devront pas regrouper plus de 15 personnes, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Tous les vendeurs dans les marchés devront porter des masques de protection.

Les activités culturelles et sportives de masse sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. La fermeture immédiate des discothèques sur toute l'étendue du territoire

national.

Le Gouvernement invite la population à plus de précaution dans les lieux publics et lors des activités d'ordre social notamment le respect des mesures d'hygiène préconisées et à limiter les déplacements non indispensables.

Il fait appel à la compréhension, au civisme et au sens de responsabilité de tout un chacun pour la mise en œuvre efficace de toutes ces mesures. Tout contrevenant à ces mesures s'expose à de sévères sanctions.

ALASSANI

VÉRITÉ
des Peuples

Récupéré n°0456 du
12/06/12/HAAC

Directeur de Publication:
ALASSANI Antarou
Tél: 90 01 28 51
antaroualassani@yahoo.fr

Red Chef :
Kpandé Tigankpa

Rédaction :
Ibrahim DJANEYE ;
Koffi MESSAN ; Michael
Lecharme ; Prospère TIZA ;
TIG Patrick ; Kossi Kodjo
EZIBA

Siège:
Angle rue Commissariat
Djidjilé
Face clinique Bayor
Lomé-TOGO

Imprimerie: RAD GRAPHIC
Tirage: 1.000 exemplaires

Dynamique Kpodzro :

La manifestation programmée pour dimanche dernier n'a été qu'un mirage

Au lendemain de la levée de l'immunité parlementaire d'Agbéyomé Kodjo, la dynamique Kpodzro est rentrée dans les agitations. Que ce soit le prélat où Mme Brigitte Adjamagbo, c'est le même ton qui a été donné à l'endroit des militants.



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson

La dynamique Kpodzro pense qu'il est encore possible de prendre la rue pour dimanche dernier. Elle réclame la soi-disant victoire de Kodjo la résistance n'a été Agbéyomé. Mais qu'un mirage. Mme

Adjamagbo Brigitte a réclamé une victoire demandée aux femmes imaginaires. C'est ce de faire du bruit en tapant dans les casseroles. La manifestation n'a pas tenu ses promesses. Brigitte Adjamagbo-Johnson pense-elle qu'il est encore possible de faire plier le pouvoir par la rue ? La rue a montré ses limites et aucun Togolais n'accepterait descendre dans les rues pour

réclamer une victoire imaginaire. C'est ce que le peuple togolais a prouvé dimanche dernier en balayant du revers de la main l'ordre intimé par Adjamagbo et ses consœurs de la dynamique Kpodzro. Cette démarche de l'ancienne coordinatrice de la C14 n'a pas fonctionné. C'était une manœuvre vaine.

AGBEDJI

Contestations des résultats du scrutin du 22 février :

Les agitateurs de la dynamique Kpodzro ont disparu des radars

Il a voulu faire croire au monde que les résultats ont été truqués lors du scrutin présidentiel du 22 février dernier. Il a organisé des conférences de presse régulièrement pour sonner la résistance et demander à ses partisans d'aller chercher la prétendue victoire de son candidat Agbéyomé à travers les rues.



Mgr Fanokpo Kpodzro



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

cette dynamique qui a rebattu les oreilles des paisibles populations sur une prétendue victoire.

S'achemine-t-on vers l'éclatement de ce groupe ? Nul doute que certains membres ne tarderont pas à faire défection dans les jours à venir.

Koffi Mensah

Mgr Fanoko Kpodzro puisque c'est de lui qu'il s'agit a perdu son latin depuis quelques jours. On ne l'entend plus fredonner sa sempiternelle rengaine selon laquelle la victoire leur a été volée.

Mgr Kpodzro a pris la queue entre les pattes. Qu'est-ce qui justifie le silence brusque du prélat qui était devenu volubile au lendemain des résultats de la présidentielle.

le 2020 ? A-t-il finalement compris que la victoire légitime revient à Faure Gnassingbé ? Tout compte fait, depuis que la pandémie du Coronavirus secoue le monde, le Mgr Kpodzro a disparu des radars.

Quel avenir pour cette dynamique qui rame toujours à contre-courant des règles qui régissent la République ? Visiblement aucun Togolais ne se fie plus aux agitations de



Pour un bon suivi des cas confirmés dus au Coronavirus :

Le HCR Lomé-commune réquisitionné

Le Coronavirus fait une percée vertigineuse avec plusieurs cas enregistrés au Togo. Dans la recherche de solutions pour éviter au maximum la propagation de ce virus mortel, le Chef de l'Etat, Faure GNASINGBE, a décidé que le CHR Lomé-Commune soit dédié uniquement à la prise en charge des maladies infectieuses.



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé

Le gouvernement adresse ses chaleureuses félicitations aux professionnels de la santé et à l'ensemble de la population togolaise, pour leur adhé-

sion aux mesures prises par le Gouvernement pour éviter la propagation de la pandémie au COVID-19.

Le Gouvernement informe la population togolaise qu'en raison de l'évolution de l'épi-

démie au COVID-19 dans notre pays, le Chef de l'Etat a décidé que le CHR Lomé-Commune soit dédié uniquement à la prise en charge des maladies infectieuses.

A cet effet, les

dispositions urgentes ont été prises et les malades de COVID-19 sont transférés ce samedi 21 mars 2020 dans ledit CHR. Les patients qui y étaient hospitalisés ont été transférés dans les autres hôpitaux publics de Lomé.

Par conséquent, les consultations et admissions au CHR Lomé-Commune sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les patients sont priés de se diriger dorénavant vers le CHU Sylvanus Olympio, le CHU Campus, l'Hôpital de

Bè ou les autres établissements de soins publics ou privés de Lomé.

Le Gouvernement présente ses excuses à la population pour les désagréments créés par cette nouvelle disposition. Il exhorte encore une fois l'ensemble de la population à observer toutes les mesures préventives recommandées. Il compte sur la compréhension et la prise de conscience de tous pour mener une lutte efficace contre la pandémie au COVID-19.

AGBEDJI

COMMUNIQUÉ DU CONAPP RELATIF A LA LUTTE CONTRE LE COVID-19

Le Coronavirus fait des victimes à travers le monde. Tous les pays prennent des mesures pour éviter sa propagation.

Au Togo, tous les secteurs socioprofessionnels sont en alerte. Chacun en ce qui le concerne essaie de jouer sa partition pour contribuer à atteindre les populations afin que celles-ci prennent conscience du danger qu'est cette pandémie. Dans cet ordre d'idées que le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a réagi à travers un communiqué pour amener la population au respect des mesures prises par le gouvernement. LIRE LE COMMUNIQUE CI-DESSOUS...

Le monde entier fait face depuis un certain moment, à un important défi sanitaire lié à la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

Notre pays le Togo n'est pas épargné par cette maladie. Selon le gouvernement, on dénombre plusieurs cas de personnes infectées et d'autres placées en observation.

Afin de lutter contre le mal et prémunir les populations, les autorités gouvernementales ont pris une série de mesures.

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), invite à cet effet, les promoteurs des sociétés de presse et les professionnels des médias à la stricte observation des mesures édic-

tées par le gouvernement, afin d'éviter d'être contaminés et de contaminer d'autres personnes.

En plus de ces mesures, le CONAPP invite les patrons de presse et les employés à :

- Désinfecter régulièrement leurs matériels et leurs lieux de travail (micros, ordinateurs, caméras, bureaux, studios...),

- Utiliser des perches ou respecter les distances de sécurité pour la réalisation des interviews,

- Installer au sein de leurs rédactions, des dispositifs de lavage des mains ou mettre à la disposition de leurs rédactions, des liquides hydro alcooliques.

Le CONAPP invite par ailleurs, les journaux écrits à prendre les

mesures nécessaires afin que la production et la distribution des journaux (papier physique) soient faites dans le respect des mesures de prévention.

S'agissant des médias audiovisuels, privilégier les interviews par téléphone et si possible réaliser les émissions débats à travers le même canal téléphonique. A défaut, garder une distance entre personnes (1m) comme sauter des chaises entre personnes pendant les émissions à plusieurs intervenants, lavage des mains avec eau et savon avant l'entrée en studio, usage de gel hydro alcoolique pendant les émissions.

Pour finir, le CONAPP invite le gouvernement à travailler en étroite collaboration avec les médias afin que les messages de prévention, atteignent le plus de Togolais.

Fait à Lomé, le 21 mars 2020

Le Président

Arimiyao Tchagnao

Coronavirus au Togo :

24 cas infectés confirmés positifs, 23 actifs, 1 guéri et zéro décès

C'est le bilan qu'affiche, dans le cadre de la pandémie covid-19, le Togo ce jeudi 26 mars à 9h30 alors que mercredi dernier, le pays en comptait 23. Le mal fait son bonhomme de chemin au sein de la population togolaise malgré les mesures barrières.

Il ressort que le pays a enregistré pendant ces vingt-quatre heures, selon le gou-



vernement, un nouveau cas.

Il s'agit d'un homme de 38 ans, Togolais résidant à Lomé qui

est rentré de France le 17 mars 2020. Selon

la même source, le gouvernement continue d'appeler la popula-

tion au respect scrupuleux des mesures préventives énoncées par l'Organisation mondiale de la santé.

Laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, ou désinfecter-les avec du gel hydroalcoolique ; Tousser ou éternuer dans un mouchoir ou dans le pli de coude ; Saluer sans se serrer les mains, éviter les embrassades ;

Rester à une distance d'au moins 1 mètre des autres ; Ne pas se toucher les yeux, le nez ou la bouche ; Porter un masque si on a des symptômes respiratoires ; Rester à la maison, auto confinement appeler surtout le numéro 111 en cas de signes suspects de la maladie covid-19.

Source : lepoint-actu.com



HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION

HAAC

République Togolaise
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE N°14/HAAC/20/P

Conformément aux dispositions des articles 82, 83 et 85 de la loi n° 2020-001 du 07 janvier 2020 relative au Code de la presse et de la communication en République togolaise, tous les organes de presse écrite sont soumis au dépôt légal avant diffusion ou livraison sur le territoire national.

A cet effet, et compte tenu des mesures prises par le Gouvernement en vue de limiter et de contenir les risques de propagation du CORONAVIRUS, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) invite les directeurs de publication à privilégier la voie électronique dans l'exécution de cette formalité.

Ainsi, le dépôt légal à la HAAC se fera à partir du 26 mars 2020, sous format PDF, à l'adresse mail ci-après : didieratiota@yahoo.fr.

Toutes les autres administrations destinataires du dépôt légal pourront également recevoir leur exemplaire sous le même format en mettant leur adresse mail à la disposition des publications qui le souhaitent.

Les versions électroniques ne doivent être utilisées exclusivement que dans le cadre du dépôt légal et ne peuvent faire l'objet de partage. Tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi.

Cette mesure est valable uniquement pendant la période de gestion de la crise sanitaire liée au COVID 19.

Le Président de la HAAC compte sur la compréhension et l'adhésion de tous les directeurs de publication des organes de presse écrite nationaux et étrangers à cette disposition.

Fait à Lomé le 25 mars 2020

Le Président



Halounani TELOU



CORONAVIRUS

[COVID-19]



SYMPTOMS



LA TOUX



MAL DE TÊTE



FIEVRE

PREVENTION



PORTEZ
UN MASQUE



EVITEZ LES
CONTACTS



LAVEZ
VOS MAINS



EVITEZ DE TOUCHER
LE VISAGE



FAITES BIEN CUIRE
LES ALIMENTS



EVITEZ
DE VOYAGER



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

INFO CORONAVIRUS

Pour toute information contactez le numéro vert



111

Appel Gratuit 24H/24 7 jours sur 7